



Juillet 2019

Newsletter 2/2019

## Contenu

- Mot du président
- Les News du Bureau et du Comité cantonal
- Actualités cynégétiques
- La vie des sociétés membres
- Agenda
- Infos de l'administration de la chasse et des activités annexes
- Espace « Chasseurs »

## Le mot du Président

Chères Chasseresses, chers chasseurs,

Le 22 juin 2019, lors de son assemblée générale au Stanserhorn dans le canton de Nidwald, j'ai été élu président de ChasseSuisse. Cela a été pour moi à la fois un moment inattendu et un grand honneur. Mais cela signifie aussi que je devrais me retirer de la Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse (FFSC). Il n'est pas envisageable de porter deux chapeaux. J'éprouve en ce moment un double sentiment contradictoire : le plaisir de diriger la plus haute instance suisse d'organisation des chasseurs et le regret de quitter la présidence de notre association cantonale et ses membres. Il y a à peine une année et demie que cette dernière m'a été confiée et me voilà déjà sur le départ. J'avais le sentiment que je venais de saisir l'ensemble des tâches et me voilà engager sur une autre voie. Un concours de circonstances unique qui s'est imposé. On ne peut que l'accepter.

Bien-sûr, l'éventualité de cette élection a fait l'objet de discussions au sein du Bureau. Frédéric Oberson, vice-président, assumera la présidence ad intérim jusqu'à la prochaine assemblée des délégués. Un excellent candidat a d'ores et déjà désigné en la personne d'Anton Brügger pour me succéder. Sa nomination en qualité de nouveau président sera validée par l'Assemblée des délégués 2020.

Et maintenant le bilan. Entouré par une équipe compétente et engagée, j'ai pu, durant cette courte période, atteindre plusieurs objectifs. Ainsi je crois que nous n'avons encore jamais eu « une chasse » aussi importante et de qualité qu'aujourd'hui. Les conditions-cadre se sont nettement améliorées et placées sur le terrain du rationnel. Les émotions sont certes louables, mais peu efficaces lors de négociations difficiles. Et justement l'emporte celui qui dispose du plus long levier. De l'administration, j'ai souhaité à plusieurs reprises encore davantage de complaisance et moins de « réflexions vertes ». A ce propos, le poste de Denis Vallan devra être repourvu. La désignation à ce poste d'une personnalité issue des milieux des chasseurs apporterait certainement un meilleur équilibre. Les paroles prononcées par le Président du Grand Conseil lors de l'assemblée des délégués 2019 devraient restées en mémoire. Je cite « je ne connais aucune association ou société, qui procure à l'Etat un travail important et qui pour cela doit encore payer ».

Il reste encore de nombreux problèmes, que je n'ai pu résoudre à ce jour. La communication est cruciale pour notre association. Avec le départ définitif de Claude Yerly, nous avons perdu une personnalité très compétente que nous devons remplacer rapidement. Je demande à tous de vous impliquer dans cette recherche, afin que ces activités de communication puissent se poursuivre.

Le stand du Rebe n'a finalement pas pu être sauvé, malgré les nombreuses démarches effectuées. Même Monsieur le Conseiller d'Etat Didier Castella s'est impliqué dans ce dossier. Un nouvel emplacement s'avère très difficile à trouver. Qui est prêt à accepter les inconvénients du bruit et du trafic d'une telle installation proche de chez lui ?

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire. Mais aujourd'hui je m'en tiens là. Ce départ me touche. Je souhaite d'abord à toutes et tous une bonne santé, beaucoup de chance dans l'exercice de la chasse et de bonheur au quotidien. Pour le futur, je vais m'engager au niveau national pour le maintien d'une chasse libre et durable dans le respect des normes éthiques et des traditions. Merci pour les bons moments et le temps précieux partagés avec vous. J'en suis très touché.

Votre Président sur le départ

Anton Merkle



## Les news du Bureau et du Comité cantonal

Dans sa séance du 15 mai 2019, le Comité a traité principalement de plusieurs propositions des DIANA de modifications ou adaptations de la réglementation cantonale de la chasse. Selon les modalités arrêtées, ces propositions ont été transmises à la Commission « Chasse et chiens » qui est chargée de les analyser. Son avis sur ces différentes suggestions sera ensuite soumis au Comité qui décidera de la suite à donner et cas échéant de les transmettre au Service en vue de leur intégration dans la réglementation. Le comité donnera connaissance de ces propositions en temps utile.

Il a aussi pris connaissance du projet d'Ordonnance sur la planification de la chasse pour la saison 2019-2020 (OPlan 2019). Les principales modifications ou nouveautés sont communiquées ci-après sous le chapitre « Infos de l'administration ».

S'agissant de la mise en œuvre du contrat de prestations conclu avec la Direction des institutions et des forêts (DIAF), le Comité a été informé que le Service avait approuvé avec satisfaction le rapport qui lui a été soumis. Le montant convenu à titre d'indemnisation a pu ainsi être versé à la FFSC.

Le Comité a pris acte ensuite que la journée commune de travaux d'intérêt avec les ONG sera organisée par le WWF. Elle sera consacrée à l'arrachage de néophytes dans la région du Crêt / La Joux. Les dates sont encore à préciser. Une information sera communiquée en temps utile.

Sur proposition du Président, le Comité a convenu de poursuivre l'idée d'une augmentation de la cotisation annuelle des chasseurs et chasseresses qui passerait ainsi à CHF 100 (Projet 100).

Il a aussi pris acte que les démarches en vue de l'aménagement d'un stand de tir cantonal se poursuivait.

Enfin dans la perspective d'une élection d'Anton Merkle à la présidence de Chasse-Suisse, il est prévu que Frédéric Oberson, vice-président, se charge de la présidence de la FFSC jusqu'à la prochaine assemblée générale du printemps 2020, une proposition de remplacement par Anton Brügger, membre du Bureau, étant d'ores et déjà été évoquée.

## Actualités cynégétiques

### ChasseSuisse prend des couleurs fribourgeoises

Ce samedi, le 22 juin 2019, lors de l'Assemblée annuelle des Délégués de Chasse-Suisse, les Fribourgeois Anton Merkle, actuellement Président de notre Fédération cantonale et Pascal Pittet, notre ancien président et actuellement président de DIANA romande ont été élus respectivement Président et Membre du comité de Chasse-Suisse. Présentés par Diana Romande, ils ont été élus à l'unanimité, par acclamations.

Félicitations et plein succès à tous deux dans leurs nouvelles responsabilités.

Pour rappel, ChasseSuisse est l'association faîtière qui représente les intérêts de plus de 30'000 chasseurs suisses. Elle regroupe toutes les Fédérations et Associations cantonales de chasse. ChasseSuisse exerce ses activités aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Elle est supportée financièrement par les contributions des fédérations et ne reçoit aucune subvention ni aucune contribution du secteur public. Les buts de l'association consistent notamment à représenter les intérêts des chasseurs suisses dans le pays et à l'étranger, à promouvoir la sauvegarde de la faune sauvage et de ses biotopes et à collaborer avec les organisations et partenaires.





## Révision de la loi fédérale sur la chasse : de longs et passionnants débats

Selon le projet du Conseil fédéral, la révision partielle de la loi fédérale sur la chasse devait conduire à l'élaboration de nouvelles dispositions sur les modalités de régulation de certaines espèces protégées. Avec la révision de la loi, il ne serait plus question de tuer des animaux isolés lorsqu'ils ont par exemple croqué un certain nombre de moutons, mais les cantons pourraient prévoir la régulation de certaines espèces protégées, après avoir consulté l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Des conditions seraient posées. Les régulations ne devraient pas cependant mettre en danger les effectifs de l'espèce. Elles devaient être enfin nécessaires pour protéger des biotopes ou conserver la diversité des espèces. L'exigence d'un danger concret pour l'être humain a aussi été retenu. Les dégâts n'auront en revanche pas besoin d'être « considérables » pour permettre une régulation. Pas question non plus de préciser que celle-ci est possible lorsqu'il apparaît que des mesures de protection raisonnables ne sont pas suffisantes.

On devait s'y attendre ! Ce projet a donné lieu à un long débat aux Chambres fédérales, les parlementaires, issus des groupes de gauche et des verts s'opposant à tout assouplissement des modalités de régulation. A l'issue des débats, on peut, de manière très générale, retenir qu'avec la révision de la loi, les cantons pourront prévoir la régulation de certaines espèces protégées, après avoir consulté l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

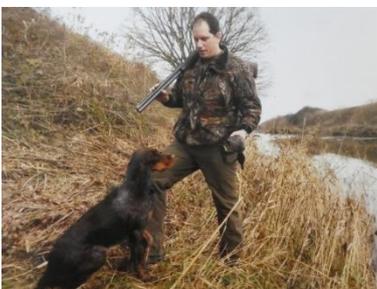
## La vie des sociétés membres

### CCA : D'un président à l'autre



Le club des chasseurs aux chiens d'arrêt, broussailleurs et retrievers du canton de Fribourg (CCA), lors de sa dernière assemblée du mois de février 2019, s'est donnée un nouveau président en la personne de Christophe Leu.

Il succède à Michel Yerly qui a exercé cette fonction, depuis 2014, avec compétence, sérieux et dynamisme et qui a récemment repris la coprésidence de la DIANA de la Sarine. Il s'est ainsi pleinement engagé à la réalisation concrète des objectifs du CCA en maintenant, voir en améliorant les exigences liées à la formation du binôme « conducteurs-chiens », qui est reconnue aussi bien par les instances officielles de la chasse que les sociétés de chasse, en particulier par la Fédération cantonale, dont le club est membre. Sous son mandat, notamment la question de l'équipement des chiens de moyens électroniques après plusieurs échanges quant à leur utilisation a pu être clarifiée, en ce sens que les beepers pourront continuer à être utilisés. Mais qu'en revanche les GPS ne seront pas tolérés.



Le nouveau président Leu, chasseur et pêcheur passionné, connaît bien le CCA puisqu'il a été son secrétaire depuis plusieurs années. Agé de 35 ans, il est marié et père de deux jeunes enfants.

En acceptant cette nouvelle charge, Christophe Leu a déclaré vouloir s'engager à la promotion de la chasse avec des chiens et particulièrement celle du gibier à plumes. A son avis cette chasse du petit gibier mérite d'être défendue ; elle fait partie du patrimoine cynégétique.

Et de rappeler enfin que la complicité entre le conducteur et son chien et une éthique irréprochable, sont des valeurs incontournables, qu'il entend défendre avec les membres du club.

Pour ce faire, la formation, en particulier des jeunes chasseresses et chasseurs constituera un point fort. « Novice avide de connaissance ou spécialiste aguerrri, chacun peut trouver sa place au sein du CCA » s'enthousiasme le nouveau président.

Le programme cadre annuel de cette formation comprendra ainsi :

- 3 entraînements en mars et avril, dont le but de perfectionner le dressage et l'éducation des chiens, ainsi que les connaissances des conducteurs,
- le concours de printemps, journée de partage pour les membres et les admirateurs du travail des chiens,
- des entraînements « personnalisés » sur demande.

Bonne route au CCA et plein succès à son nouveau président.

## Agenda

Pour mémoire :

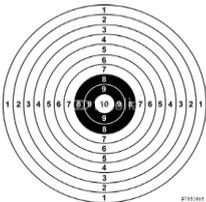
**20.07.2019 Rebe 13h30 – 17h15**

**03.08.2019 Rebe 13h30 – 17h15**

**16.08.2019 Zollhaus 17h00 – 20h00**

**07.03.2020 Assemblée des délégués à Grangeneuve**

**Attestation sûreté  
de tir 2019**



## Infos de l'administration de la chasse et des activités annexes

Pour la saison de chasse 2019-20, les dispositions réglementaires concernant la planification de la chasse (OPlan 2019) sont quasiment identiques à celles de l'année précédente (cf NL 2/2018 <http://chassefribourgeoise.ch/agenda-et-news/#newsletters>).

A noter les éléments nouveaux principaux suivants :

- Chasse du chamois : quota : 188 animaux (2018 : 188 animaux et aucun prélèvement dans les districts francs)
- Chasse du cerf : contingent : 90 individus dont
  - 15 mâles coiffés;
  - 15 daguets;
  - 30 biches et bichettes;
  - 30 faons.

Pour rappel seul le texte officiel de l'OPlan fait foi. Il peut être consulté sur le site du Service de la chasse.

<http://chassefribourgeoise.ch/lets-netz-liens-et-photos/> cliquer sur *Législation cantonale*

**Espace « Chasseurs »**  
**Réception d'Anton Merkle à Tentlingen**





### Recommandations

- Chasse du cerf superposée à la chasse du sanglier
- Chasse du chamois (quand on est inscrit, on tient son engagement)
- Informez vos collègues chasseurs
- Renseignez-vous sur les divers UdG
- Vérifiez vos feuilles de contrôle

**100 % RECOMMANDE**

## Fédération Fribourgeoise des sociétés de chasse

Président :  
Anton Merkle

Alpenweg 9  
3186 Düdingen

Adresse mail :  
[anton.mekle@hin.ch](mailto:anton.mekle@hin.ch)

Téléphone :  
079 634 52 62

Nous sommes sur le  
web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :  
[www.chassefribourgeoise.ch](http://www.chassefribourgeoise.ch)



Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse  
Freiburger Jagdverband



### Sauvetage des faons à Fuyens - La bonne collaboration

Les agriculteurs Romain Eltschinger (auteur de la photo), Martin Menoud et Richard Seydoux tous deux de la Diana Glâne pour le sauvetage.



**Un bel été  
à vous toutes et tous !**

Commission « Ethique et  
Communication »

[secretariat@chassefribourgeoise.ch](mailto:secretariat@chassefribourgeoise.ch)